



Inter-SISD

Belgrade, jeudi 6 novembre 2025

Objet : Position de l'ASBL Aidants Proches concernant son engagement dans la dynamique des futures OLS

Madame, Monsieur,

Pour donner suite aux sollicitations reçues de la part de plusieurs porteurs de projets pour les futures Organisations Loco-régionales de Santé, nous souhaitons vous faire part de la position actuelle de notre association concernant notre éventuelle participation à cette dynamique.

À ce stade, il ne nous semble pas nécessaire de préciser si nous serions membres d'un consortium ou partenaires. Notre niveau d'engagement sera défini ultérieurement, en fonction de plusieurs éléments, notamment la place accordée à la thématique de la proche-aidance dans chaque territoire et nos capacités internes.

Nous suivons avec grand intérêt l'évolution de la réorganisation de la première ligne de soins et la mise en place des futures OLS. Nous sommes convaincus que la présence de notre association représenterait une réelle plus-value et qu'il est essentiel que la voix des aidants-proches – qui, pour rappel, assurent plus de 80 % des aides et soins à domicile – soit entendue au sein de ces dispositifs de santé publique et de cohésion sociale.

Toutefois, sans moyens supplémentaires, il nous sera difficile – voire impossible – de nous investir de manière significative dans les différents projets.

Par ailleurs, nous estimons prioritaire d'être impliqués au niveau macro, c'est-à-dire dans la réflexion globale, la coordination et la dynamique d'ensemble des OLS. Notre expertise peut contribuer à garantir une intégration transversale de la proche-aidance dans l'ensemble des projets, au-delà des seules collaborations ponctuelles.



De plus, nous invitons chaque projet sollicitant notre participation, à nous préciser le rôle envisagé pour notre association ainsi que le cadre de collaboration proposé (partenaire, membre du consortium ou autre). Ces éléments nous permettront d'évaluer la pertinence et la cohérence de notre implication au regard des priorités de notre association.

Dans ce cadre, afin d'harmoniser les formulaires de candidature et de garantir une réponse uniforme, nous invitons les porteurs de projet des futures OLS à intégrer le texte suivant dans la réponse à l'appel à projet :

« Pour l'ASBL Aidants Proches » :

À ce stade, puisqu'il n'est pas nécessaire de préciser si l'ASBL deviendra partenaire ou membre d'un consortium, elle décidera de son engagement dans les futures OLS en fonction de la place accordée à la thématique de la proche-aidance dans les priorités de chaque projet ainsi que des capacités internes de l'association. En l'absence de moyens humains supplémentaires, son investissement dans ces projets sera limité, voire impossible.

Par ailleurs, il est souhaité que l'ASBL Aidants Proches soit associée au niveau macro, afin de contribuer à la réflexion globale, la coordination, de veiller à ce que la voix des aidants-proches – qui assurent plus de 80 % des aides et soins à domicile – soit portée, et de participer à la dynamique d'ensemble des OLS ainsi qu'à la valorisation de la thématique de la proche-aidance au sein de l'ensemble de ceux-ci. »

Nous vous remercions pour votre compréhension et pour l'attention portée à cette démarche, et restons bien entendu à disposition pour tout échange complémentaire

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Maxime Delaite
Directeur